

Quels financements et dispositifs pour promouvoir le vélo et l'écomobilité sur vos territoires ?

Visio vers les correspondants locaux de l'ADAV

22 février 2024



PROGRAMME

- Objectif Employeur Pro Vélo *par Bernard Leviel (En Savoir plus)*
- Alvéole + *par Bernard Leviel (En Savoir plus)*
- Génération Vélo
- Avélo 3
- AAP « continuités cyclables »
- AAP « marche du quotidien »
- Les challenges de l'écomobilité école/collège/lycée
- Evolution de la mission PDES vers les lycées
- Génération+ REV3
- Le Fonds Vert
- Mai à vélo



...un outil pour accompagner les employeurs
techniquement et financièrement vers la
labellisation « Employeur Pro-Vélo »

<https://employeurprovelo.fr/>

Par Bernard Leviel,
En Savoir Plus, relais régional du dispositif



ALVEOLE+



Génération Vélo

L'avenir sourit à ceux qui roulent tôt !

Objectif : contribuer à **former toute une génération d'enfants (6-11 ans) à la pratique du vélo** comme mode de déplacement **avant leur entrée au collège** -> Mise en Place du **Savoir Rouler à Vélo**

Conseils pour la mise en place du SRAV (réunion de cadrage, ...) **et l'obtention de financements**
(Contact en Région : Julie Delbarre – j.delbarre@sofub.fr)

Financement d'intervenants à hauteur de 50% (intervenants référencés sur la Plateforme Génération Vélo)

Formation d'intervenants (prise en charge à 100 % des coûts de formation)

Public cible : collectivités

Quand ? Jusqu'au 31 décembre 2024

Portage : SOFub et Fub (CEE)

Site : <https://generationvelo.fr/> (et <https://sports.gouv.fr/savoir-rouler-a-velo/> pour le SRAV)

LE SRAV : c'est quoi ?

- 3 Blocs d'apprentissages à valider :

- 1) « savoir pédaler » : fondamentaux du vélo (2 à 5h)
- 2) « savoir circuler » : en milieu sécurisé (3h)
- 3) « savoir rouler à vélo » : situation réelle en extérieur (2 à 5h)

- Des compétences à acquérir pour chaque bloc
- Répartition : 10aine d'heures
- Attestation remise à l'enfant à la fin du cycle
- *Rappel* : un socle commun, une trame mais chaque intervenant construit sa propre méthode et ses séances
- L'élève passe d'un bloc à l'autre + ou – vite (10 heures est un minimum mais peut aller au-delà selon le niveau)



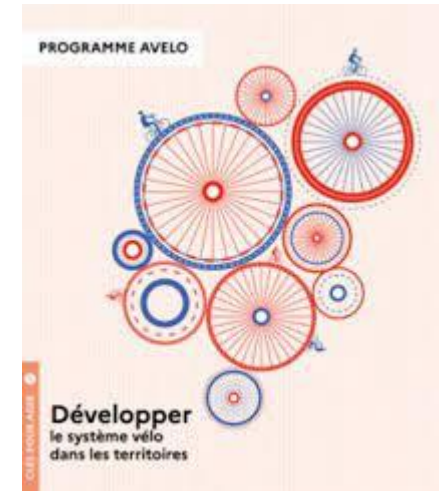
AVELO 3

ADEME

Un nouveau relevé est prévu avant l'été

Cet appel à projets s'adresse cible tout particulièrement :

- les territoires peu denses et/ou ruraux
- les villes moyennes
- les périphéries des communautés d'agglomérations, urbaines ou des métropoles



Axe 1 - le **soutien à la construction d'une politique cyclable** via le financement d'études

- Planification stratégique (schéma directeur vélo ou mobilités actives)
- Diagnostic pour PDES, étude de jalonnement
- Maîtrise d'ouvrage pré-opérationnelle ou maîtrise d'œuvre opérationnelle d'aménagement sur des itinéraires ou tronçons d'itinéraires complexes.

- **Axe 2 - le soutien à l'expérimentation de services vélo** dans les territoires
Services de location vélos en longue durée, ateliers de réparation, vélo-école, ramassage scolaire à vélo, ...
Services innovants : vélos spéciaux type cargos, PMR, ...
Signalétique, dispositif de comptage
- **Axe 3 - le soutien à l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées** à l'échelle du territoire
Campagnes de communication grand public, organisation d'évènements (fête du vélo, ...), remises en selle
- **Axe 4 - le soutien au recrutement d'un chargé de mission vélo / mobilités actives** pour mettre en œuvre une politique cyclable intégrée à l'échelle du territoire

Aide à hauteur de 60% des dépenses avec un plafond de 100 000 euros par axe et 200 000 euros par porteur de projet (hors axe 4 : forfait de 29000 euros max sur 2,5 ans).

Durée maximum du projet : 30 mois

Attention, une collectivité ne peut pas répondre si elle a déjà été lauréate mais une interco peut inviter ses communes à candidater.

APPEL A PROJETS « CONTINUITES CYCLABLES »

Fond Mobilité Active – 350 millions sur 7 ans



Cet appel à projets annuel du Fonds Mobilités Actives (et complété par le Plan de Relance de l'Etat) finance la réalisation de travaux et études préalables d'aménagements pour rompre les **discontinuités cyclables** notamment sur les **axes structurants** (*desserte zones d'emploi, habitants, établissements scolaires, etc*) et **proposer des itinéraires sécurisés pour franchir des points durs** (*ouvrages d'art, intersections complexes*)

Cet appel à projets vient en complément de la dotation de soutien à l'investissement (DSIL) qui peut notamment financer des aménagements cyclables non éligibles à l'appel à projets ou les cofinancer lorsqu'ils sont particulièrement structurants.

Une attention toute particulière sera accordée aux territoires peu denses ainsi qu'aux **quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)**.

Conditions : projets doivent être inscrits dans une politique cyclable cohérente à l'échelle du territoire.

Taux de co-financement : 60% maximum (montant entre 100 000 et 1 million d'euros)

Date limite de candidature pour l'AAP Hauts-de-France : 8 mars 2024 (annonce des lauréats en juillet)

En savoir plus : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aap-amenagements-cyclables2024>

APPEL A PROJETS « MARCHÉ DU QUOTIDIEN »

ADEME

Un nouveau relevé est prévu avant l'été

Axe 1 : Soutenir des études stratégiques des territoires en faveur de l'intégration de la mobilité piétonne dans leurs politiques publiques

> Schéma directeur mobilité piétonne ou mobilités actives (marche + vélo)

> Etudes et enquêtes :

- Etudes stratégiques en faveur de la mobilité piétonne centrée sur une cible, une thématique ou un prétexte à la marche
- Etude de faisabilité pour l'expérimentation d'aménagements urbains en faveur de la mobilité piétonne en lien avec le schéma directeur
- Etude de faisabilité de maillage d'itinéraires piétons
- Etude de jalonnement d'itinéraires piétons et de création de perméabilité entre îlots pour renforcer la trame marchable
- Enquête permettant la participation des publics cibles et la collecte des problèmes, avis, souhaits
- Etude d'évaluation des actions mises en œuvre en faveur de la mobilité piétonne
- Etude, enquête pour favoriser les livraisons à pied

Axe 2 : Soutenir l'expérimentation de projets d'aménagement d'espaces publics en faveur de la marche

- > Fermeture de rues à la circulation automobile
- > Aménagements destinés à assurer la continuité des déplacements sur de longues distances, pour relier des quartiers distants
- > Sécurité des déplacements aux abords des écoles
- > Transformation architecturale ou artistique d'une rue
- > Végétalisation, espaces de jeux et de loisirs, mobiliers pour « jalonner » un itinéraire avec des lieux de fraîcheur, de détente et d'arrêts possibles
- > Conception d'aménagements favorables au développement de la marche minimalistes, économes, polyvalents, évolutifs et réversibles
- > Intégration du piéton et de la marche dans les événements éphémères (sportifs, culturels...)
- > Signalétique avec des temps de parcours
- > Hubs temporaires ou mobiles pour expérimenter la livraison à pied

Axe 3 : Soutenir l'animation et la communication de politiques de mobilité piétonne

- > La création de campagnes de communication en faveur de la marche, destinées au grand public et/ou en partenariat avec les commerces et entreprises de la ville.
- > La création de cartes piétonnes, de cartes des temps, supports pédagogiques, pour les offices du tourisme...
- > L'organisation d'évènements et de prétexte à la marche : marche autour d'une thématique, d'une cible, à différents moments de la journée ou de saisons, journée sans voiture, activité scolaire ou périscolaire en marchant, la rue aux enfants, rues ludiques, déambulations dans la ville, marche nocturne...)
- > L'organisation de diagnostic en marchant, en particulier pour alimenter les études stratégiques de l'axe 1 et les expérimentations de l'axe 2.
- > L'organisation d'ateliers de co-crédation citoyens en lien avec les études stratégiques de l'axe 1 et les expérimentations de l'axe 2.
- > L'exploitation d'outils numériques ou le test d'outils en construction pour faciliter la marchabilité, augmenter la motivation donc privilégier la mobilité piétonne
- > L'animation de concertation pour favoriser les livraisons à pied

Les modalités de l'AAP Marche du quotidien

- **Taux maximal d'aide : 50% maximum** du montant total des dépenses éligibles
- **Montant maximal d'aides : 89 000 €** d'aides par porteur de projet
- **Durée du projet soutenu :** inférieure ou égale à **36 mois**



Co-animé par :



LE CHALLENGE DE L'ECOMOBILITE SCOLAIRE

14 au 18 octobre 2024
9^{ème} édition

Le CHALLENGE DE L'ECOMOBILITE SCOLAIRE



Dates : 14 au 18 octobre

Objectifs :

- Encourager pendant une semaine les alternatives à la voiture individuelle pour les trajets domicile/école.
- Sensibiliser, poser les bases d'un diagnostic mobilité et tester des solutions : stationnement des vélos - trottinettes, pédibus ...

Public : élèves de la maternelle au CM2

Moyens mobilisés : 1 référent par école pour référencer les modes de déplacement quotidiens des enfants pour venir à l'école.

360 écoles participantes en 2023

2 catégories

Distinction maternelle / école élémentaire



La classe la plus écomobile, qui a mobilisé le plus d'enfants dans l'usage de transports doux



La classe ayant fourni le plus bel effort, qui aura eu la plus belle progression écomobile entre le début et la fin du challenge.





DIPLÔME DE LA CLASSE LA PLUS ÉCOMOBILE

Décerné à _____

Pour son attitude Écomobile au sein de la classe _____ à l'école _____
Pour sa participation au Challenge de l'Écomobilité Scolaire 2020,
organisé par le Centre Ressource en Écomobilité (CREM) du 5 au 9 octobre 2020.

Fait à _____ le _____

Signature de l'élève _____







DIPLÔME DU PLUS BEL EFFORT ÉCOMOBILE

Décerné à _____

Pour l'effort Écomobile fourni au sein de la classe _____ à l'école _____
Pour sa participation au Challenge de l'Écomobilité Scolaire 2020,
organisé par le Centre Ressource en Écomobilité (CREM) du 5 au 9 octobre 2020.

Fait à _____ le _____

Signature de l'élève _____



Outils

1 livret d'activités (*va peut être évolué vers des posters avec activités collectives pour toutes la classe*)

1 site internet dédié

<https://challenge-ecomobilite-scolaire.fr/>

Des outils de communication (bannière Facebook, affiches)



AVANT, PENDANT, APRES

LE CHALLENGE DE L'ECOMOBILITE SCOLAIRE

Quelles idées d'animations, services et aménagements pour que l'écomobilité scolaire soit une préoccupation sur le long terme ?

- Proposer une solution de stationnement pour les vélos et trottinettes ▶
- Passage du permis piéton ▶
- Passage du permis cycliste enfant ▶
- Initier un pédibus ou un vélobus ▶
- Organiser une sortie à vélo ou à trottinette ▶
- Organiser une bourse aux mobilités ▶
- Organiser une Rue aux enfants, rue pour tous ▶
- Fermer la rue de l'école à la circulation motorisée aux heures d'entrées et sorties de classes ▶
- Distribuer de faux PV à la sortie de l'école ▶



L'implication possible des collectivités

- Relais d'information vers les écoles
et parents d'élèves
- Impression et diffusion de livrets
et outils de communication (*personnalisables avec logos*)
- Remises de prix locales
- Animations pendant le challenge ...
- Soutien matériel (*stationnement vélo, aide mise en place d'un test Carapatte/Pédibus*)
- Test de rue scolaire / rue aux enfants

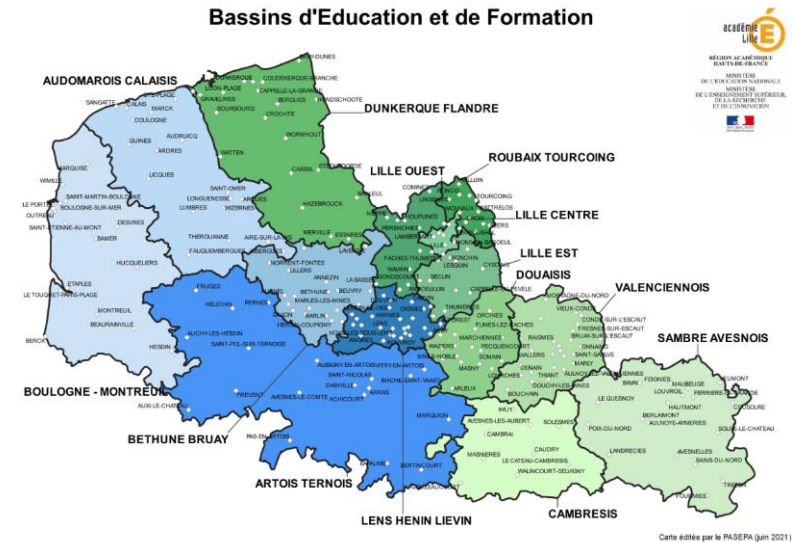


Visio de présentation du challenge aux collectivités le jeudi 14 mars

EVOLUTION MISSION PDES
VERS LYCEES ET DEUX CHALLENGES VERS LES COLLEGES - LYCEES

Objectifs de la missions

- Répondre à l'obligation du PPA de 2014 (plan de protection atmosphérique)
- Sensibiliser et former des référents sur le terrain à la méthodologie PDES
- Créer une synergie entre les acteurs publiques de la mobilité et de l'enseignement
- Accompagner les établissements dans le développement de leurs PDES
- Mettre à jour et alimenter les ressources pédagogiques et méthodologiques du CREM (boîte à outils)
- Informer les référents PDES des actualités concernant l'éco-mobilité



En 3 ans, la mission PDES c'est ...

- Plus de 170 PDES lancés dans les collèges du Nord-Pas-de-Calais avec un référent identifié,
- 28 formations délivrées aux représentants des collèges,
- Plus de 50 organismes (collectivités, associations, cpie, etc.) mobilisés aux formations PDES et avec qui le CREM coordonne le déploiement des PDES,
- 2 challenges de l'écomobilité des collèges lancé en 2022 qui a pour objectif de fournir une action clef en main aux référents PDES,
- Un répertoire de ressources pour accompagner les référents PDES,
- Plus de 20 000 réponses à l'enquête PDES qui sert de diagnostic aux référents PDES,
- La mise en place d'une newsletter pour les référents,
- Des vidéos de communication sur la démarche PDES,
- La création d'un kit et d'une boîte à outils pour les référents envoyés à tous les participants de la formation,
- Un support de formation à partager et à revoir en replay,
- Une exposition sur la thématique du vélo au collège,
- Une exposition sur la thématique de l'écomobilité au collège,
- Un recueil de différentes actions à mettre en place,
- Des exemples de travaux réalisés par des référents PDES.

Les perspectives de la mission

- Elargissement du projet à l'échelle de l'ensemble de la Région Hauts-de-France (hors PPA)
- Ouverture de l'accompagnement aux lycées tout en poursuivant le suivi des collèges de la première phase.
- Environ 0,5 ETP supplémentaires pour mener la mission aux côtés d'une autre association picarde (en savoir plus).
- Mobilisation du Rectorat d'Amiens et du Conseil Régional des Hauts-de-France dans le projet
- Création d'un challenge de l'écomobilité des lycées
- Une bonne dynamique a été créée ► aux territoires de s'en emparer pour aller plus loin (PDIES, ...)

Challenges

Les challenges moments forts de l'action PDES

3 challenges proposés par le CREM (écoles, collèges et lycées)

Les Challenges de la Mobilité donnent l'occasion aux établissements soucieux de l'environnement, de la santé et de la sécurité de :

- faire tester au moins une fois dans l'année un mode alternatif pour les captifs,
- rendre divertissant le changement des habitudes de déplacement grâce à l'esprit de compétition,
- communiquer auprès des enfants / parents / personnel sur les solutions possibles pour les trajets domicile-écoles et collège,
- évaluer les pratiques des personnes sur le trajet domicile-collège et les effets du PDES
- conforter les résultats de l'enquête PDES avec les résultats du challenge



Principe des challenges

Infos, outils, ressources et résultats sur le site :

http://www.ecomobilité.org/FTP/public/challenge/challenge_2023/livret%20d'explication.pdf

L'organisation de ce challenge s'appuie sur la participation des éco-délégués, relais entre les élèves et le référent challenge de l'établissement participant

Comment ça marche ?

Avant tout, nous vous invitons à consulter le règlement du challenge [ici](#)

1) J'imprime le kit de communication et je parle du challenge autour de moi. [cliquez ici](#)



2) J'inscris les participants de mon collège (classe et/ou personnel) via le formulaire : [Cliquez ici](#)



3) J'imprime les fiches résultats par classe et je les distribue aux éco-délégués. [cliquez ici](#)



4) Les éco-délégués récoltent chaque jour les résultats dans leurs classes
Attention : ne pas oublier de remplir la colonne "Etat des lieux" le 13/05/2022



5) À la fin du challenge je récupère l'ensemble des résultats auprès des éco-délégués puis je les inscris sur la plateforme internet.



Et pour les défis animations ?

Pensez à prendre des photos ou des vidéos les jours d'animations. Une partie du formulaire de déclaration des résultats est prévu à cet effet.

Fiche résultats Challenge écomobilité élèves

NOM DE LA CLASSE :
NOMBRE D'ÉLÈVES :
NOM(S) PRÉNOM(S) ÉCO-DÉLÉGUÉ(S) :

	ÉTAT des lieux : 13/05	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
A pied						
A vélo						
En trottinette mécanique & autres (skate, rollers, etc.)						
En transport en commun						
En voiture / moto / scooter						
En covoiturage (1 chauffeur et / ou au moins 2 passagers)						
Trottinette électrique et autres engins électriques						

Chaque jour de la semaine demande à tes camarades de classe comment ils sont venus au collège le matin. Indiques dans les cases le nombre d'élèves selon le mode de transport. Tu peux leur demander de lever la main à chaque mode de déplacement que tu citeras pour aller plus vite.

Comment remporter le challenge ?

Plusieurs défis sont à remporter !

LE DÉFI DE L'ÉCOMOBILITÉ

Ce défi récompense le plus grand nombre de personnes venant de façon écomobile au collège. Les modes actifs (marche, vélo, autres modes nécessitant un effort physique, etc.) n'émettant aucun polluant, ils rapportent plus de points.

Qui peut gagner ?

Ce défi confronte :

- les collèges (si au moins deux classes)
- les classes au sein d'un même collège
- le personnel.

Quelles sont les récompenses ?

- Le collège le plus écomobile se voit remettre un **diplôme** de l'écocollège.
- La classe ayant remporté ce défi reçoit un **diplôme** sur le site : [ecomobilité.org](#)
- Enfin le groupe de personnel le plus écomobile reçoit un **diplôme** de l'écocollège.

Comment le vainqueur est-il déterminé ?

Le vainqueur du défi de l'écocollège est la classe ou le personnel ayant réalisé l'animation la plus originale. Des critères prédéfinis permettent d'établir un classement sur la base :

- de son originalité ;
- de l'implication des élèves et d'autres publics (parents, personnel, etc.) ;
- la finalité de l'action (sensibilisation du public à l'écocollège par exemple) ;
- la participation ;
- etc. (voir d'autres critères dans le règlement).



Comment remporter le challenge ?

Plusieurs défis sont à remporter !

DÉFI DU CHANGEMENT DES COMPORTEMENTS

C'est le défi qui récompense les **changements** de modes de déplacements vers un mode écomobile le temps du challenge. (Le calcul se base sur l'état des lieux renseigné une semaine avant le challenge dans les fiches résultats).

Comment remporter le challenge ?

Plusieurs défis sont à remporter !

LE DÉFI DE L'ANIMATION

Ce défi récompense la mise en place d'animations dans le cadre du challenge, ce prix est décerné par un jury composé des membres organisateurs sur la base de photos, vidéos ou encore travaux des élèves. Consultez notre livret animation pour vous donner des idées !

Qui peut gagner ce défi ?

Ce défi confronte uniquement les collèges !

Quelles sont les récompenses ?

- Catégorie du "challenge vivant" : une récompense sera décernée au collège ayant réalisé le plus d'animations durant la période du challenge.
- Catégorie de l'animation la plus originale* : une récompense sera décernée au collège ayant réalisé l'animation la plus originale. Des critères prédéfinis permettent d'établir un classement sur la base :
 - de son originalité ;
 - de l'implication des élèves et d'autres publics (parents, personnel, etc.) ;
 - la finalité de l'action (sensibilisation du public à l'écocollège par exemple) ;
 - la participation ;
 - etc. (voir d'autres critères dans le règlement).

*Pour cette deuxième catégorie, l'animation peut-être réalisée à n'importe quel moment de l'année ou avoir déjà eu lieu.

Comment le vainqueur est-il déterminé ?

Qui peut gagner ce défi ?

Ce défi confronte les collèges (si au moins deux classes) et les classes au sein d'un même collège.

Quelles sont les récompenses ?

Le plus de changement de comportement se verra récompensé par un **diplôme** de l'écocollège version collège. Le défi au sein du collège pourra imprimer son diplôme sur le site : [ecomobilité.org](#)

Comment le vainqueur est-il déterminé ?

Le plus de changements de comportement se verra récompensé par un **diplôme** de l'écocollège version collège. Le défi au sein du collège pourra imprimer son diplôme sur le site : [ecomobilité.org](#)



Les ressources à disposition

- L'affiche
- Le livret d'explication
- Le flyer d'information
- Le guide des animations
- Le document à destination des collectivités
- Une bannière pour les réseaux sociaux
- Une signature mail
- Le règlement

L'ensemble des documents de communication sont disponibles ici :

<https://www.ecomobilite.org/Les-inscriptions-au-challenge-de-l-ecomobilite-des-colleges> et <https://www.ecomobilite.org/Challenge-de-l-ecomobilite-des-lycees-1ere-edition-du-13-au-18-mai-2024>





Besoin de plus d'idées ?

Pacifier l'espace public

Afin de permettre aux élèves et au personnel du collège de venir en toute sécurité de façon écomobile (en particulier à pied et à vélo), vous pouvez tester la **fermeture de la rue** aux heures d'entrée et sortie des classes le temps du challenge !



Proposer du stationnement pour les modes actifs

Encourager les élèves à venir à vélo ou trottinette pendant le Challenge peut poser un souci pour leur bon stationnement si la question n'a pas été anticipée. Il faut donc réfléchir aux espaces de stationnements pour les véhicules des élèves lors de cette semaine.



Sensibiliser à l'utilisation des transports en commun

Organiser un atelier avec le gestionnaire des transports en commun afin d'étudier l'offre et de savoir l'utiliser sur le format de ce que propose l'opérateur **TADAO par exemple**. On peut même aller jusqu'à proposer une course d'orientation avec des énigmes : <https://www.ecomobilite.org/TADAO-Express>



Dans les classes participantes, organiser un « Atelier cartographie ».

Sur une grande carte, les élèves identifient leur lieu de vie et tracent leur trajet sur la carte de leur domicile jusqu'au collège.

Cela va permettre de travailler non seulement sur les perceptions qu'ils ont de l'espace et de leurs déplacements, mais aussi de visualiser les trajets de chacun et donc potentiellement organiser des regroupements. Ce qui permet d'évoquer les notions de pédibus, vélobus et covoiturage.

Gagnants des défis éco-mobilité et changement d'habitudes

Un coefficient permet de favoriser le collège ou le lycée comptant le plus de participants

6 défis sont à remporter :

• **La classe / le collège / le lycée / le groupe de personnel la / le plus éco-mobile :**

le nombre le plus élevé de personnes venus au collège ou au lycée en mode de transport doux sera désignée comme le groupe le plus éco-mobile.

• **La classe / le collège / le lycée / le groupe de personnel ayant fourni le plus bel effort éco-mobile :**

la plus belle progression éco-mobile sera désignée comme le groupe ayant fourni le plus bel effort éco-mobile en prenant un jour de référence avant le début du challenge.

Comment remporter le challenge ?

Plusieurs défis sont à remporter !

LE DÉFI DE L'ÉCOMOBILITÉ

Ce défi récompense le plus grand nombre de personne venant de façon écomobile au collège. Les modes actifs (marche, vélo, autres modes nécessitant un effort physique, etc.) n'émettant aucun polluants, ils rapportent plus de points !

Qui peut gagner ce défi ?

Ce défi confronte :

- les collèges (si au moins deux classes participent au sein du même collège),
- les classes au sein d'un même collège,
- le personnel.

Quelles sont les récompenses ?



• Le collège le plus écomobile se verra remettre une **coupe du challenge de l'écomobilité scolaire version collège - défi de l'écomobilité**.



• La classe ayant remporté ce défi au sein du collège pourra imprimer son **diplôme** sur le site : ecomobilitate.org



• Enfin le groupe de personnel le plus écomobile se verra remettre une **coupe du challenge de l'écomobilité scolaire version collège - défi de l'écomobilité**.

Comment le vainqueur est-il déterminé ?

Le vainqueur du défi de l'écomobilité est le collège, la classe ou le groupe de personnel ayant le **plus haut taux d'utilisation de moyen de déplacement écomobile** selon un barème (disponible dans le règlement) prédéfini se basant sur la quantité de CO2 émise par cette solution de déplacement.



Modes actifs : **un max de point**



Transports en commun, covoiturage et écomobilité : **pas mal de points**



En covoiturage le chauffeur et / ou au moins 2 passagers



Modes motorisés : **pas de point**

Comment remporter le challenge ?

Plusieurs défis sont à remporter !

DÉFI DU CHANGEMENT DES COMPORTEMENTS

C'est le défi qui récompense les **changements** de modes de déplacements vers un mode écomobile le temps du challenge (le calcul se base sur l'état des lieux renseigné une semaine avant le challenge dans les fiches résultats).

Qui peut gagner ce défi ?

Ce défi confronte :

- les collèges (si au moins deux classes participent au sein du même collège),
- les classes au sein d'un même collège,
- le personnel.

Quelles sont les récompenses ?



• Le collège ayant réalisé le plus de changement de comportement se verra remettre une **coupe du challenge de l'écomobilité scolaire version collège**.



• La classe ayant remporté le défi au sein du collège pourra imprimer son **diplôme** sur le site : ecomobilitate.org



• Enfin le groupe de personnel ayant réalisé le plus de changement de comportement se verra remettre une **coupe du challenge de l'écomobilité scolaire version collège**.

Comment le vainqueur est-il déterminé ?

Le vainqueur du défi du changement des comportements est le collège, la classe ou le groupe de personnel ayant le **plus changé ses habitudes de déplacement vers des modes de déplacement écomobile** selon un barème (disponible dans le règlement) prédéfini se basant sur la quantité de CO2 émise par cette solution de déplacement.



Modes actifs : **un max de point**



Transports en commun, covoiturage et écomobilité : **pas mal de points**



En covoiturage le chauffeur et / ou au moins 2 passagers



Modes motorisés : **pas de point**

Gagnants des défis de l'animation

3 défis sont à remporter :

- **Le prix du challenge vivant :**
une récompense sera décernée au collège / au lycée ayant réalisé le plus d'animations durant la période du challenge.
- **Le prix de l'animation la plus originale :**
une récompense sera décernée au collège / au lycée ayant réalisé l'animation la plus originale.
- **Le coup de cœur du jury :**
Le jury attribuera un prix coup de cœur.
- **Prix de la participation :**
Un prix qui récompense l'engagement du plus grand nombre d'élèves et de personnel

Comment remporter le challenge ?

Plusieurs défis sont à remporter !

LE DÉFI DE L'ANIMATION

Ce défi récompense la mise en place d'animations dans le cadre du challenge, ce prix est décerné par un jury composé des membres organisateurs sur la base de photos, vidéos ou encore travaux des élèves.

Consultez notre livret animation pour vous donner des idées !

Qui peut gagner ce défi ?

Ce défi confronte uniquement les collèges !

Quelles sont les récompenses ?



- **Catégorie du "challenge vivant"** : une récompense sera décernée au collège ayant réalisé le plus d'animations durant la période du challenge.



- **Catégorie de l'animation la plus originale*** : une récompense sera décernée au collège ayant réalisé l'animation la plus originale. Des critères prédéfinis permettent d'établir un classement sur la base :
 - de son originalité ;
 - de l'implication des élèves et d'autres publics (parents, personnel, etc.) ;
 - la finalité de l'action (sensibilisation du public à l'écomobilité par exemple) ;
 - la participation ;
 - etc. (voir d'autres critères dans le règlement).

*Pour cette deuxième catégorie, l'animation peut-être réalisée à n'importe quel moment de l'année ou avoir déjà eu lieu.

Comment le vainqueur est-il déterminé ?

Le référent du challenge doit simplement remplir ce formulaire via ce lien : [IC](#)
Un jury désignera un vainqueur sur la base des critères cités ci-dessus et dans le règlement.



Coup de cœur du jury

Catégorie animation coup de cœur :
Le jury attribuera un prix coup de cœur

Nouveauté !

prix de la participation

Un prix qui récompense l'engagement du plus grand nombre d'élèves et de personnel

GENERATION+ REV3



■ DESCRIPTION

Un dispositif de subvention désormais permanent (plus de date limite de dépôt) destiné aux **lycées** (public/privé ; d'enseignement général/technologique/agricole/ professionnel/maritime + MFR).

■ OBJECTIFS

Soutenir des projets pédagogiques relatifs aux **transitions**, impliquant les élèves (notion d'engagement) et inscrits dans le temps long (minimum 1 année scolaire).

Ne soutient pas les interventions ponctuelles réalisées en dehors d'un projet ambitieux, l'élaboration de schéma sans mobilisation active des élèves.

Doit aborder les questions d'impact climat, de préservation des ressources, de sobriété énergétique...

■ MODALITES

Possibilité de mobiliser une **subvention de fonctionnement de 3 500 € max.** Cofinancement max 90%.

Possibilité de mobiliser une **subvention d'investissement de 2 000 € max.** Cofinancement max 90%.

Deux projets max par établissement.

Contact : frederic.marquet@hautsdefrance.fr

<https://rev3.hautsdefrance.fr/dispositif/generation-rev3/>

FONDS VERT

Renforcement et pérennisation en 2024 (2,5 milliards d'euros)

Fonds d'état pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires.

Axe 3 : Développement des mobilités durables en zones rurales.

Objectif : *Soutenir tous les territoires ruraux pour qu'ils se dotent ou consolident la mise en place d'un bouquet de services de mobilité adapté aux besoins de la population de leur territoire et en faveur d'une mobilité alternative à l'utilisation de la voiture individuelle*

Parmi les actions éligibles →

Elaboration d'un Plan de mobilité simplifié, service de mobilité en libre-service / prêt et location de vélos / vélos à assistance électrique (VAE), service de mobilité solidaire, transport à la demande, conseil mobilité, autopartage, ...

Type d'aide : Appui financier à l'investissement et à l'ingénierie. Pas de financement de fonctionnement (personnel).



MAI à vélo

ÉDITION 2023

UN MOIS POUR
ADOPTER LE VÉLO...
POUR LA VIE.



Pourquoi s'engager dans « Mai à vélo » ?

Promouvoir la pratique du vélo

- tous ses usages (mode de déplacement du quotidien, loisir, sport, tourisme...)
- pour toutes et pour tous

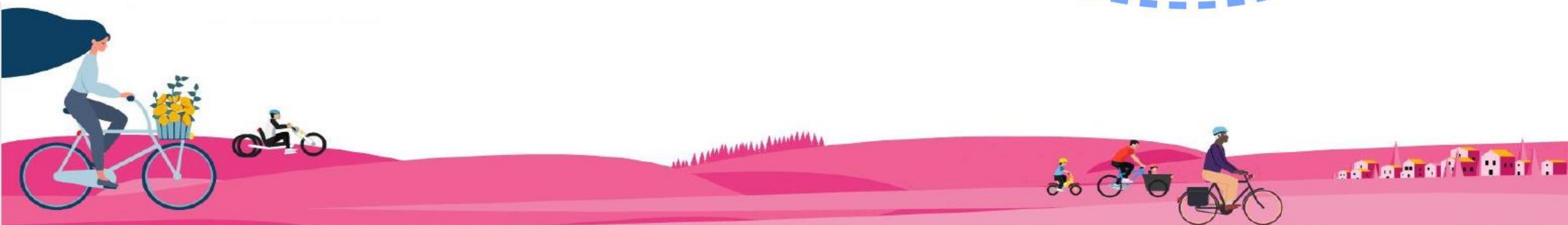
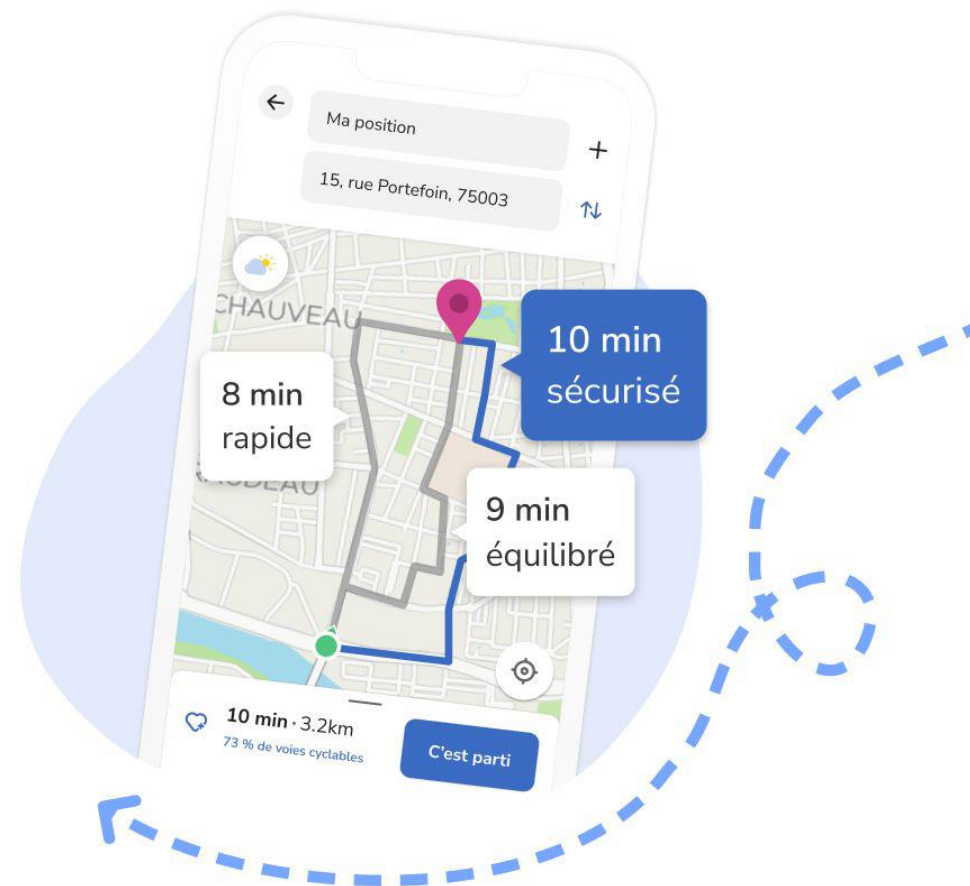
Encourager les territoires à organiser des événements cyclables, festifs, populaires, pédagogiques

Mettre en lumière au niveau national les initiatives locales et ainsi leur donner plus de visibilité et d'impact



Challenge d'activité

- Géovélo : appli gratuite pour calcul itinéraires
- Tout type d'entité peut participer.
Objectif : faire un maximum de kilomètres à vélo. Classement par entité, taille et zone géographique.



Quelques autres idées d'actions / acteurs

- *Fête du vélo*
- *Balades*
- *bourses aux vélos,*
- *diffusion tous en selle (diffusion de courts métrages)*
- *Marquage de vélos Bicycode*
- *Essais de Vélos à Assistance Electrique / Vélo cargos ...*
- *Partenaires* : *assos Fub, vélocistes, clubs cyclos, centres sociaux, écoles, ...*

